



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 8 septembre 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

Audience du collectif « No pass 24 »

Mercredi 8 septembre 2021, les représentants du collectif "no pass 24" ont été reçus à leur demande en préfecture pour évoquer l'organisation des manifestations contre le passe sanitaire.

Reçus par Monsieur le directeur de cabinet du préfet, et nonobstant le droit de chacun à manifester, il leur a été rappelé la responsabilité qui incombe aux organisateurs quant à la sécurisation de leur manifestation, et de se conformer aux obligations sanitaires en respectant les mesures barrières, conformément aux dispositions de la loi.

S'agissant de l'organisation de débats postérieurs à la manifestation, il leur a été indiqué l'obligation de solliciter une autorisation d'occupation de l'espace public.

